

**Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat associé au Barreau de MARSEILLE

43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.13.24.13.64 - i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
UN SEUL LOT DE VENTE**

**UN EMPLACEMENT DE PARKING EXTERIEUR N° 58
situé à MARSEILLE (13013), 41 rue de la Maurelle,
Résidence « Les Olivarelles »**

MISE A PRIX : 1 000,00 €

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

Visite le Jeudi 31 octobre 2024 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier sis MARSEILLE (13013), 41 rue de la Maurelle dénommé « Les Olivarelles » - nouvellement cadastré 884 N n°268 (anciennement cadastré section 884 N n°166 - lieudit 210 Avenue des Olives - pour une contenance de 09 a 08 ca et section 884 N n°247 - lieudit 41 Rue de la Maurelle pour une contenance de 01 ha 71 a 52 ca), pour

une contenance totale de 01 ha 80 a 60 ca.

**LE LOT NUMERO DEUX CENT
CINQUANTE-DEUX (252) :**

Un parking extérieur situé au rez-de-chaussée du groupe D portant le numéro 58 sur le plan, Et les cinq/quatorze mille sept cent quatre-vingt neuvièmes (5/14789èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description
Maître Franck MASCRET, Commissaire de

Justice associé à Marseille, a établi le 11 juillet 2024, le procès-verbal de description du bien sis 41 rue de la Maurelle – LES OLIVARELLES II, 13013 MARSEILLE.

Il s'agit d'un emplacement de parking extérieur identifié par le numéro 58.

Ce parking se trouve derrière le Bâtiment C.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet ELYOTT IMMOBILIER, situé 82 rue Jean Rameau, 13012 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D – 47 Bis A Boulevard Carnot – 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de [REDACTED]

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal d'Instance de Marseille du 11 juillet 2018 (RG n°11-18-000066) et de liquidation judiciaire du 23 octobre 2019,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE le 8 mars 2024, préalable signifié le 10 avril

2024 et définitif à la suite de la délivrance du certificat de non appel par la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE le 17 mai 2024.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Eric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au **Cabinet de Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au **Grefe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille le 16 septembre 2024

Me Thomas D'JOURNO
Avocat